

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARÈNE Séance du 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-neuf juin, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de l'Escarène, sous la présidence de Madame Céline Duquesne, Maire.

Etaient présents :

DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, CHOLVIN Nolan, FOUQUET Hervé, DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence, SOUMATI Damien,

Absents représentés :

MIGONE Anaïs représentée par TAMAZOUT Maurice, PEREZ Jennifer représentée par DUQUESNE Céline, Raoul PIALA représenté par DONADEY Pierre,

Absents excusés : /

Madame SMANIOTTO Amélie a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 06 01

Objet :

Subventions aux associations 2026

Monsieur TAMAZOUT Maurice rappelle à l'assemblée que lors de la présentation du Budget Primitif 2026, une ligne budgétaire a été votée pour l'attribution de subventions aux associations.

Considérant les demandes de ces associations,

Considérant l'intérêt local de celles-ci,

Considérant les crédits disponibles au chapitre 65748 du budget de la commune,

Après étude des dossiers déjà déposés par les associations, il est soumis au vote du conseil municipal la ventilation telle que proposée ci-dessous :

Transmis à la Préfecture le : Date visa

Affiché le : 13/07/26

AR Prefecture

006-210600573-20260629-260601-DE
Reçu le 13/07/2026
Publié le 13/07/2026

Dénomination de l'association	Montant attribué 2025	Montant demandé 2026	Montant proposé 2026	Vote 2026	Non-participation au vote
Amis de l'Orgue Grinda	3 500 €	3 500 €	3 500 €		
Pompiers Escarène		1 500 €	1 500 €		

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur TAMAZOUT, après en avoir délibéré,

- Adopte les propositions faites par Monsieur TAMAZOUT ;
- Autorise Madame le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à cette décision.

Ne prennent pas part au vote: /

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 23

Pour :

DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, CHOLVIN Nolan, FOUQUET Hervé, MIGONE Anaïs, PEREZ Jennifer, DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence, SOUMATI Damien, Raoul PIALA.

Contre : /

Abstentions:/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Amélie SMANIOTTO



MME LE MAIRE
Céline DUQUESNE



Transmis à la Préfecture le : Date visa

Affiché le : 13/07/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260629-202601-DE
Reçu le 13/07/2026
Publié le 13/07/2026